COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 DECEMBRE 2011.

L'an deux mil onze et le dix neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Muncipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PERN-SAVIGNAC, Maire.

<u>Présents</u>: Madame BAYOL Cathy, Messieurs CASTELIS Jean-Pierre, BIAU Lucien JOUANY Claude, OGBURN Patrick, Mesdames BOCQUET Christiane, MAGUET Jocelyne, ESCABASSE Sophie, Monsieur DUJARDIN Eric.

Absents excusés: Mesdames LAURES Aline (pouvoir), RICARD Mireille (pouvoir). Messieurs

BONNAFE Gérard (pouvoir), LAGANE Joël (pouvoir),

Absent: Monsieur CAGNAC Jean-Luc

<u>Secrétaire de séance</u> : Madame BAYOL Cathy. <u>Secrétaire de mairie</u> : Madame DURAND Régine.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du dernier conseil municipal, et d'un message reçu ce jour signé de Monsieur CAGNAC demandant qu'une modification soit apportée dans la partie délibération : « contrat d'équipement ». Madame MAGUET exprime son ressenti concernant les comptes rendus qui ne sont pas suffisamment développés et ne font pas ressortir ce que chacun évoque dans les discussions.

Madame le maire rappelle que les comptes rendus sont joints à la convocation dans les délais imposés par la loi pour que chacun puisse en prendre connaissance suffisamment tôt et soumettre des modifications avant le conseil municipal.

Les compléments demandés par Monsieur CAGNAC sont inscrits mais il est regrettable de ne pas pouvoir échanger avec l'ensemble du conseil. Au 3ème paragraphe de la 1ère délibération « contrat d'équipement », Monsieur CAGNAC ne souhaite pas que la construction prévue « route de bioule » (ateliers municipaux) et à ce titre non éligible à une aide du Conseil Général apparaisse dans le contrat tant avec la dénomination choisie : « bâtiment communal à but associatif » qu'il juge pour le moins inadaptée qu'une autre dénomination. De ce fait, il propose que ce projet ne figure pas au contrat d'équipement et ne soit pas financé par le Conseil Général.

Monsieur JOUANY et Madame MAGUET ne paraphent pas le compte rendu avant que les modifications demandées ne soient inscrites.

I-DELIBERATIONS

1 - Réalisation d'un emprunt pour l'Aménagement des Espaces publics Intérieurs.

Suite à la réalisation des travaux de la rue de la Brèche et rue des Remparts, et conformément au budget, madame le maire propose de contracter un emprunt permettant de financer ces travaux. Cinq propositions ont été envoyées et deux établissements bancaires ont répondu. De plus, suite aux directives gouvernementales, les collectivités locales ont la possibilité de contracter un emprunt auprès de la Caisses des Dépôts et Consignations. Les trois propositions sont exposées, le montant demandé est de 200 000 €uros. Lors des échanges, Monsieur JOUANY questionne sur la nécessité de l'emprunt et sur la difficulté d'effectuer un choix au vue des réponses, sachant que les conseils de Monsieur CAGNAC seraient précieux du fait de sa compétence. Suite aux discussions, il est convenu de contacter Monsieur CAGNAC pour choisir avec lui une autre date de conseil municipal, de lui envoyer les différentes propositions et de délibérer à ce moment-là.

2 – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement.

Madame BAYOL donne lecture du Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement, l'essentiel des informations étant distribué à chacun. Ce rapport transmis par la Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » a été adopté en Conseil Communautaire, le 13 décembre 2011.

Madame le maire propose de voter pour adopter ce rapport.

VOTE: POUR: 14.

3 – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau.

Madame BAYOL donne lecture du Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, l'essentiel des informations étant distribué à chacun. Ce rapport transmis par la Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » a été adopté en Conseil Communautaire, le 13 décembre 2011.

Madame le maire propose de voter pour adopter ce rapport.

VOTE: POUR: 14.

II - QUESTIONS DIVERSES.

- Monsieur JOUANY rappelle que suite à la demande d'échange de voirie faite au Conseil Général, il est important de réactualiser le projet inscrit au SDE (Syndicat Départemental d'Energie) de dissimulation du réseau Basse Tension, « chemin de ronde »,
- Madame le maire informe de la demande de Monsieur KOTE de la « Maison des Arts » de la Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron » et de l'association CITRUS pour la mise en place en été 2012 d'un chantier « *CALADES* » sur notre village. Chacun est invité à s'exprimer sur cette proposition et à proposer un lieu pour cette réalisation,
- Madame le maire invite ceux qui le souhaitent à participer à la rédaction du bulletin municipal,
- Madame ESCABASSE propose de remercier les personnes qui participent financièrement aux projets de sortie de l'école en achetant au stand des parents d'élèves, sur le marché du vendredi matin.

La séance est levée à 22 h 35 minutes.